

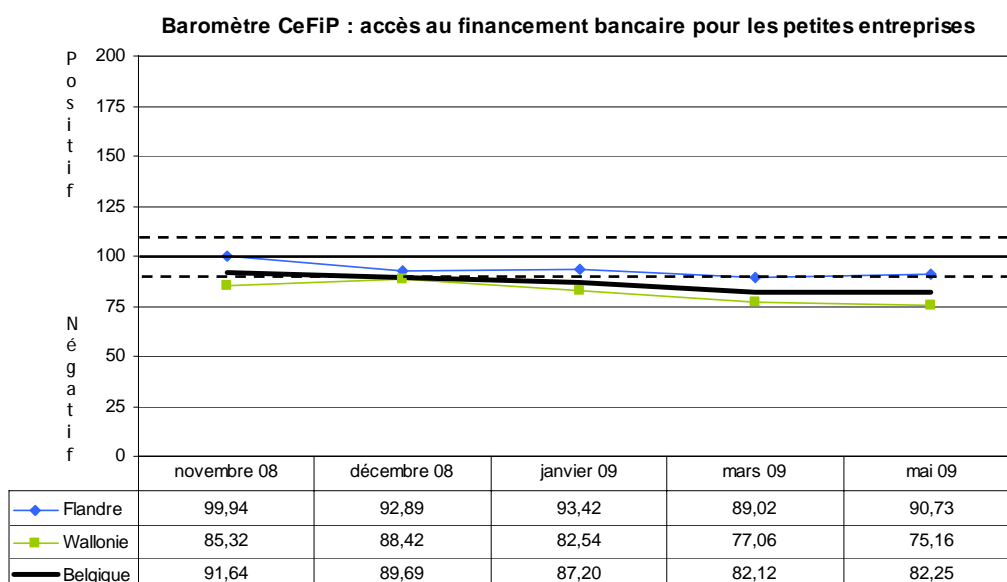
**Baromètre 5 : accès des petites entreprises au financement bancaire
- mai 2009 -**

Le baromètre en pratique

- L'enquête a été effectuées sur 645 entreprises employant maximum 10 travailleurs (chef d'entreprise inclus) durant le mois de mai.
- Durant la période comprise entre le 4 et le 13 mai 2009
- La prochaine enquête aura lieu en juillet 2009
- Elle est composée de 11 questions pour le baromètre + 2 questions variables
- L'échelle barométrique est comprise entre 0 et 200 : 0 étant le niveau le plus bas, 200 le plus haut, et 100 la valeur neutre.
- Quant aux questions variables et sous questions, l'échelle est comprise entre 0 et 10, où 0 correspond à une perception très défavorable, 10 étant le plus favorable, et 5 la valeur neutre.

Evolutions de l'indice absolu :

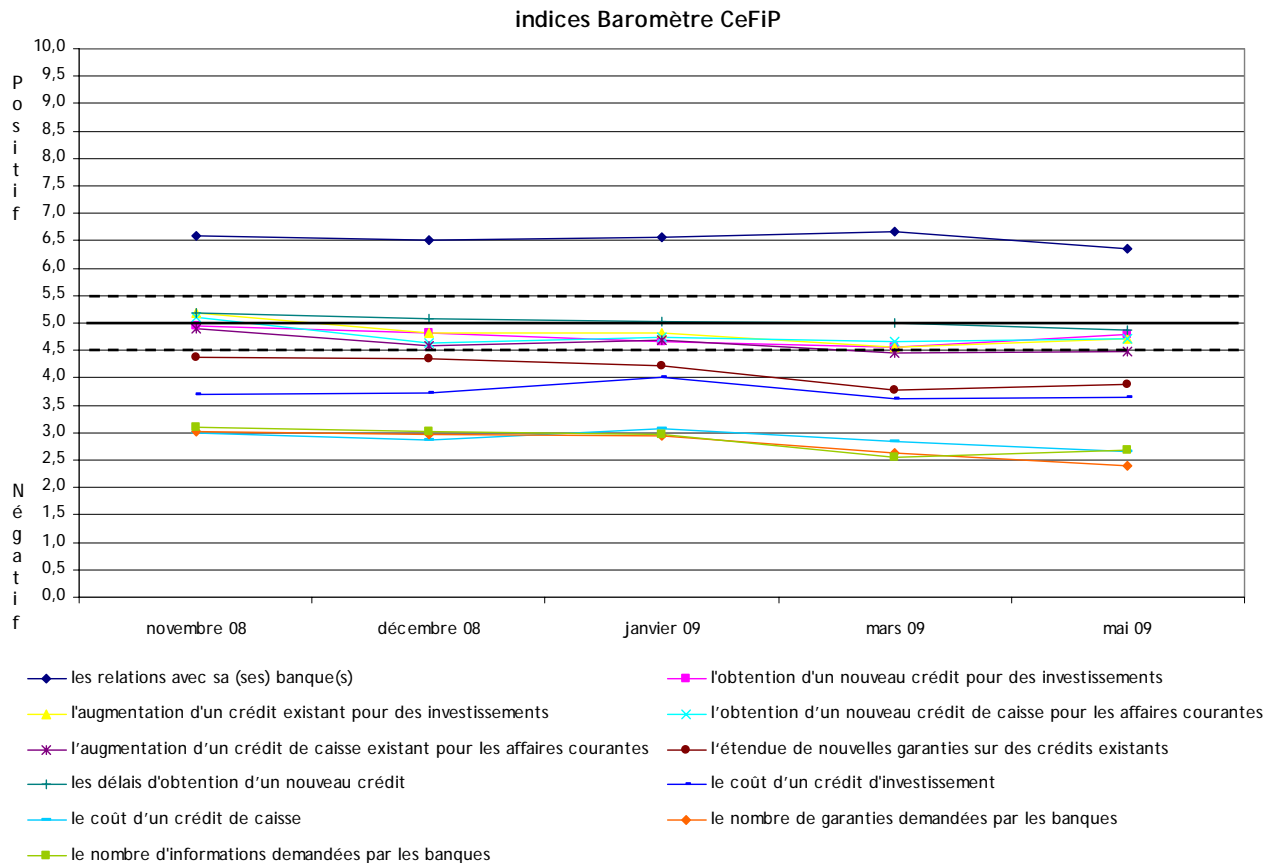
- En mai 2009, le baromètre se situe à 82,25 points pour la Belgique¹, soit une stagnation par rapport au mois de mars :
 - 26 % des PE belges sont plutôt positives
 - 70 % des PE belges sont plutôt négatives
- En mai 2009, on observe une grande différence entre la Flandre et la Wallonie (15,57 points). Il s'agit du plus grand écart depuis le lancement du baromètre en novembre 2008. La différence entre Bruxelles et la Wallonie est plus ténue, avec seulement 4 points de différence.



¹ Par « Belgique », on entend Flandre, Bruxelles et Wallonie regroupés.

Indicateurs partiels de l'indice absolu

En mai, le baromètre conserve la même valeur qu'en mars (82,2). Au niveau des sous-questions, cela se traduit par 4 diminutions, 6 augmentations et 1 statu quo.



POSITIF

- Les relations avec les banques sont et restent positives. En mai, elles se situent à 6,36. Bien que nous observons une diminution de 0,3 points par rapport à mars, ce résultat se situe toujours bien au-dessus de la barre des 5/10.

NEUTRE

- L'obtention d'un nouveau crédit d'investissement reste neutre. Bien que l'on constate une amélioration positive par rapport au dernier baromètre, avec un résultat de 4,79/10, la perception de l'obtention d'un nouveau crédit d'investissement reste en deçà de la barre des 5/10 et du premier résultat enregistré en novembre (4,95). 45 % des répondants considèrent l'accès à un nouveau crédit d'investissement comme plutôt négatif, 38 % comme plutôt positif et 19 % comme neutre.
- Avec 4,7/10, l'augmentation d'un crédit d'investissement est neutre, mais reste du côté négatif de la barre.
- L'obtention d'un nouveau crédit de caisse reste neutre (4,7 points).
- L'augmentation d'un crédit de caisse existant affiche une tendance baissière, avec la même valeur en mai et en mars (4,48).
- En mai, le délai d'obtention d'un nouveau crédit est relativement neutre (4,86). Le délai est relativement long pour 38 % des répondants, relativement court pour 36 % et neutre pour 26 %.

NÉGATIF

PGI - Prix-Garanties-Informations

- La demande de **garanties** pour un nouveau crédit est perçue négativement depuis la première enquête. Du fait de l'augmentation incessante des demandes de garanties par la banque au fil des mois ; le paramètre est en perpétuel recul. Au total, 78 % des répondants perçoivent la demande de garanties comme étant élevée voire très élevée; la perception reste donc négative. Les réponses sont moins négatives en Flandre qu'en Wallonie.
- 56 % des répondants sont plus ou moins sûrs voire tout à fait sûrs que les **garanties** demandées par la banque pour un nouveau crédit servent également de garantie pour les crédits déjà ouverts.
- La demande d'**informations** reste élevée et est donc perçue de manière négative (2,69). Concrètement, pas moins de 75 % des répondants estiment que la demande d'informations est relativement élevée et 31 % très élevée. En mai, la perception au sein du secteur de l'horeca est clairement plus négative que celle des autres secteurs. Lorsqu'une entreprise demande un financement à la banque, il est très important que son plan d'affaires soit solide et bien élaboré. Si cette assertion est vraie pour l'ensemble des secteurs, elle est d'autant plus vraie pour le secteur de l'horeca.
- Le **coût d'un crédit d'investissement** reste élevé. Le résultat pour cette sous-question reste inchangé par rapport à la précédente enquête (3,63/10). 57 % des répondants estiment que le coût d'un crédit d'investissement est plutôt élevé voire très élevé.
- Le **coût d'un crédit de caisse** reste élevé. 74 % des répondants juge le coût élevé voire très élevé.

0 - 4,5 (négatif) / 4,5 - 5,5 (neutre) / 5,5 - 10 (positif)	nov 08	déc 08	jan 09	mar 09	mai 09
les relations avec sa (ses) banque(s)	6,58	6,50	6,57	6,66	6,36
l'obtention d'un nouveau crédit pour des investissements	4,95	4,83	4,65	4,57	4,79
l'augmentation d'un crédit existant pour des investissements	5,17	4,83	4,83	4,55	4,70
l'obtention d'un nouveau crédit de caisse pour les affaires courantes	5,10	4,63	4,73	4,66	4,70
l'augmentation d'un crédit de caisse existant pour les affaires courantes	4,90	4,58	4,68	4,45	4,48
l'étendue de nouvelles garanties sur des crédits existants	4,38	4,35	4,22	3,78	3,89
les délais d'obtention d'un nouveau crédit	5,18	5,08	5,02	5,01	4,86
le coût d'un crédit d'investissement	3,70	3,73	4,02	3,63	3,63
le coût d'un crédit de caisse	3,00	2,87	3,07	2,84	2,65
le nombre de garanties demandées par les banques	3,03	2,98	2,93	2,64	2,40
le nombre d'informations demandées par les banques	3,11	3,02	2,98	2,54	2,69

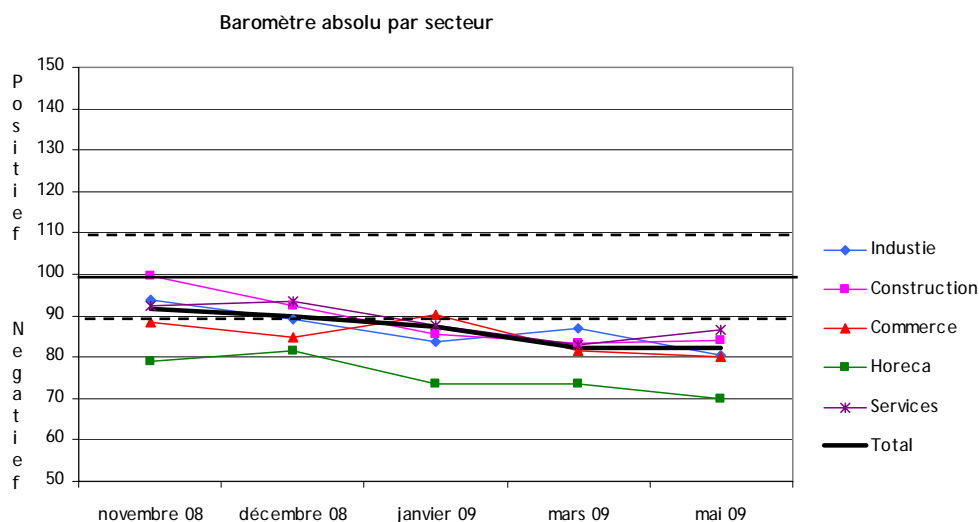
CONCLUSIONS

- ➔ L'obtention et l'augmentation de crédits, tant à long terme qu'à court terme, sont un peu plus neutres en mai.
- ➔ Pour tous les paramètres, hormis la perception des relations avec la ou les banque(s), on observe de grandes différences régionales dans la perception de l'accès au financement bancaire. Concrètement, la Flandre enregistre un résultat supérieur à l'indice total et la Wallonie et Bruxelles un résultat inférieur.
- ➔ Les chiffres par secteur indiquent que la perception dans le secteur de l'horeca est souvent plus négative que celle des autres secteurs ; notons cependant qu'en ce qui concerne les garanties, c'est le secteur de l'industrie qui a la perception la plus négative. Probablement parce que ce secteur a besoin de montants d'investissement plus élevés, qui s'accompagnent donc de plus de garanties.

- La demande de garanties reste élevée au fil des mois. Il existe cependant diverses mesures publiques destinées à faire face à cette problématique. En Belgique, les trois régions ont chacune un régime de garanties et au niveau fédéral, l'entrepreneur peut prendre un prêt subordonné en cofinancement. De cette manière, le risque diminue substantiellement pour la banque.

Secteurs

- Les résultats par secteur sont relativement similaires ; ils affichent toutefois un net recul au fil des mois. Nous constatons qu'ils passent de « légèrement négatif » à « plus négatif ». Pour les secteurs de la construction et de l'horeca, une tendance plus spécifique se dessine :
- La perception au sein du secteur de la **construction**, qui était neutre en novembre 2008 (indice à 99,7), a enregistré une baisse significative au fil des mois, pour s'établir à 83,4 en mars 2009. En mai 2009, ce paramètre a remonté légèrement (84,1 points), mais se situe toujours bien en deçà du niveau de novembre 2008.
- Depuis le lancement de l'enquête, l'évolution du secteur de l'**horeca** est plus négative que celle des autres secteurs. Concrètement, cela signifie que les résultats se situent à chaque fois environ 10 points en-dessous du baromètre absolu. Il en est de même en mai 2009. Néanmoins, l'évolution est semblable à celle du baromètre général.



Deux questions complémentaires

- Le **climat entrepreneurial** moyen reste neutre, avec 5,05/10 (4,94 en mars). Ce résultat ne signifie pas que nous avons à faire à un grand groupe neutre, mais bien à un grand groupe de positifs et à un grand groupe de négatifs : 35 % des entrepreneurs qualifient le climat entrepreneurial de plutôt négatif et 38 % de plutôt positif. La Flandre se situe légèrement au-dessus de la moyenne. La Wallonie et Bruxelles se situent légèrement en-dessous. Vu par secteur, la construction progresse, avec une valeur de 5,79/10, ce qui est clairement positif. L'enquête conjoncturelle mensuelle de la BNB auprès des entreprises (26/05/09) indique une légère augmentation ; on ne peut toutefois pas parler de positif, mais plutôt de « moins négatif ». Le secteur de la construction est à nouveau plus positif (moins négatif) que les secteurs de l'industrie, du commerce et des services aux entreprises.
- Dans cette édition du baromètre, nous posons pour la deuxième fois la question de savoir si les entrepreneurs **reportent** leurs **investissements** à cause de la crise. Les réponses sont similaires à celles de mars : en Belgique, 37 % des répondants disent reporter leurs investissements à cause de la crise, 54 % déclarent ne pas le faire. Cette question ne s'appliquait pas aux 9 % restants.
Sur ce point, les réponses diffèrent fortement selon les régions. Investissements reportés : Flandre (33 %), Wallonie (38 %), Bruxelles (47 %).
- La perception du climat entrepreneurial a une influence sur le comportement d'investissement des entrepreneurs. En effet, plus négative est sa perception du climat entrepreneurial, plus il y a de chances qu'il reporte un investissement en raison de la crise. Cette constatation est confirmée par cette édition du baromètre.

Facts & figures

- 64 % des répondants sont clients chez une ou plusieurs banque(s) pour des crédits professionnels.
- Entre janvier et mai 2009, l'indice a diminué systématiquement pour les entreprises de 6 à 10 travailleurs, pour arriver en mai au même niveau que les entreprises de moins de 6 travailleurs. Nous pourrions donc en déduire que les plus grandes entreprises ont résisté plus longtemps face à la crise, mais qu'elles ont à présent le même sentiment que les autres. Un phénomène identique fut observé en mars 2009 pour les entreprises de 2 à 5 travailleurs et les entreprises unipersonnelles.
- Bruxelles suit la même évolution que la Wallonie, mais à un niveau légèrement inférieur. En Flandre, la perception de l'accès au crédit bancaire est en général moins négative qu'en Wallonie ou à Bruxelles.
- Bien qu'il y ait des paramètres qui évoluent positivement, aucun n'évolue suffisamment que pour passer d'une situation négative à une situation positive.

Personne de contact

Kristien Van Sweevelt
Economiste CeFiP
02/210.87.96
kvs@cefip-kefik.be